



Bulletin municipal de liaison du mois de septembre 2023

Station d'épuration des eaux usées.

Suite au constat que les eaux usées sont un des vecteurs aggravants de propagation de maladies et certaines épidémies, c'est en 1940 qu'est créée la première station d'épuration en France. Il faudra attendre 1960 pour voir l'essor de ces stations, d'abord en milieu urbain puis rural. Durant tout le XXème siècle le principe de ces stations va progresser grâce au développement de la microbiologie. Le principe de base de ce traitement est très simple, il consiste à maintenir les boues des eaux usées dans un bassin de façon à ce que les bactéries, grâce à leur capacité de dégradation des éléments les traitent et les purifient. Deux systèmes sont possibles : Station à boues activées ou à bio filtres avec lits bactériens.

Le choix pour Caramany a été fait d'une nouvelle station avec lits bactériens et filtres plantés de roseaux. Elle a été inaugurée le 12 septembre 2008 sous le mandat de Mr Ange Léon. La précédente cuve de récupération des eaux usées du village se trouvait sur le versant opposé à la Bade dans la combe du Rec et datait des années 60. Les normes sanitaires et les contraintes d'entretien pour nos employés ont contribué à l'abandon total de cet équipement.

Comment cette nouvelle station, d'une surface d'un demi hectare, fonctionne ?

Une première cuve munie de pompes et d'un filtre mécanique collecte les eaux usées du village. Une grande attention est portée sur ce premier filtre (grille) dans lesquels notre agent doit enlever régulièrement lingettes, couches, et autres matières non solubles qui risquent d'endommager et de boucher le système. Mesdames Messieurs, pour le respect de nos agents et de l'installation merci de réserver ces choses pour les poubelles. L'eau impure va passer dans une deuxième cuve munie de pompes de relevages destinées à conduire celle-ci dans trois premières zones d'épandage séparées. Chaque bassin étanche et aéré est constitué de plusieurs couches de graviers et couvert d'un lit de roseau. C'est le nid des précieuses bactéries, les roseaux grâce à leur mouvement, étant uniquement là pour fragmenter la croûte et éviter l'asphyxie des bassins. Deux fois par semaine Placide (notre agent) dirigera l'eau usée vers un des trois bassins. L'eau partiellement débarrassée de ses impuretés sera acheminée vers deux autres bassins semblables aux premiers et ouverts en alternance manuellement. Pour le respect de cette microbiologie, il est plus prudent de choisir des produits d'entretien les moins agressifs possible. A la sortie de ce deuxième filtre, l'eau devenue claire et purifiée, passera dans une cuve avant de serpenter dans la terre et finir sa course dans le lac.

Tout cet équipement demande une surveillance et un entretien quasi quotidien : des analyses sanitaires environ tous les deux mois, un très gros travail en février de fauchage (faucardage) et d'évacuation des roseaux pour laisser place à une nouvelle poussée de ces végétaux.



Premières cuves récupératrices



Filtre mécanique et lingettes



Deuxième cuve et roseaux

Merci à Placide LLamas, notre technicien responsable de cette station, pour sa collaboration et son aide à la rédaction de cet article.

LA VIE CITOYENNE

Fêtes municipales estivales du 14 juillet et 15 août : L'équipe municipale a été heureuse, autour d'un verre de sangria ou de punch accompagnant victuailles partagées ou sardinades, de travailler à un esprit d'accueil des estivants et d'union entre les habitants du village. Merci à tous les acteurs et participants pour leur collaboration à cet esprit.

Arrêtés d'occupation de l'espace public : Il est important de rappeler que ce document officiel doit être demandé en Mairie au minimum quinze jours avant la date de besoin (délai de rédaction, dépôt en préfecture, et affichage). Sans ce certificat l'occupation de l'espace public est interdite.

Première fête du PNR : Le 1^{er} juillet a eu lieu à Bugarach (11) la première fête du Parc Naturel Régional Corbières/Fenouillèdes. En tant qu'adhérente, la commune était présente à cette manifestation, ainsi que deux commerçants du village désireux de présenter leur production locale.

Inauguration de la chaufferie intercommunale : Suite au travail mené au sein de l'intercommunalité, le 7 juillet à Saint Paul de Fenouillet a été inaugurée, une chaufferie à bois (plaquettes) destinée au chauffage de différents locaux publics et habitations collectives. Caramany, aux côtés de nombreux élus du Fenouillèdes était présent pour soutenir cette expérience écologique innovante.

Base nautique : Le Département porteur du projet, a tenu le 25 juillet à réunir à la salle des fêtes, citoyens, élus, professionnels...pour présenter officiellement cette future base nautique. Environ cent quarante personnes étaient présentes et ont pu librement faire part de leurs plaisirs et leurs craintes sur ce projet. Toutes les remarques ont été notées et serviront à une prochaine réunion d'information et à l'élaboration du projet définitif. Il est regrettable que bon nombre d'acteurs économiques locaux, intéressés par le développement de cette zone, aient été absents des débats.

Expo photo dans le hall de la mairie : Du 25 au 28 juillet, Caramany a eu la chance de recevoir l'expo photo de Ph Hurtebize de Cassagnes, retraçant 10 ans de construction du barrage et du lac. Merci à cette association pour le prêt gracieux de cette émouvante expo et son précieux travail de mémoire.

Eclairage public nocturne : Depuis la fin du mois de juillet et l'ensemble du mois d'août, la municipalité est intervenue bon nombre de fois auprès de l'entreprise chargée des travaux de luminaires pour faire rétablir l'extinction de l'éclairage nocturne d'une partie du village. Il semblerait que durant les travaux, le manque de disponibilité, les congés, les problèmes de programmation soient à l'origine de ce dysfonctionnement. Un travail est mené pour que tout revienne dans l'ordre comme avant.

Poste, médiathèque et gîtes : Fin août a eu lieu les auditions d'une douzaine de candidats venus des villages voisins pour le remplacement de Christine. Les élus ont eu la lourde tâche de choisir une personne parmi plusieurs candidats répondant parfaitement aux critères d'embauche demandés.

Détritus illégalement abandonnés : Des objets divers n'ayant aucun rapport avec les poubelles ménagères (bacs verts) ou les emballages et cartons de petites tailles recyclables (bacs jaunes) sont régulièrement abandonnés dans ou devant ces bacs. Ces objets doivent être impérativement acheminés à la déchetterie par leurs propriétaires. Abandonnés devant les poubelles, ils peuvent occasionner une surtaxe à la commune donc à la collectivité ou empêcher la collecte des bacs. Pour tenter de remédier à cette situation peu citoyenne, le conseil municipal sera amené à délibérer sur la possibilité de facturation (temps, véhicule, déplacement) à toute personne identifiée ne respectant pas cette règle.

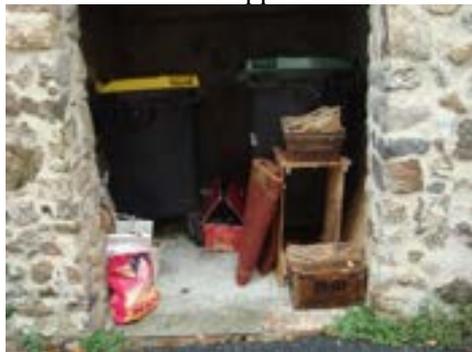
Sacs de déjections : L'équipe municipale est heureuse de constater que les distributeurs de sacs doivent être régulièrement rechargés. Merci aux utilisateurs.

Associations et commerces : De nombreuses manifestations ont eu lieu au village cet été. Merci à tous les acteurs qui se sont unis et qui ont œuvré pour la réussite de tous ces moments.

Travaux d'une salle d'archive : Sur le bâtiment jouxtant la Mairie, en septembre débutera la première tranche de travaux : Désamiantage et évacuation de la vieille couverture, rehaussement des murs et pose d'une nouvelle toiture.

Ecole : Rentrée des classes réussie avec un effectif en hausse. 24 élèves contre 16 l'année passée. L'ensemble des responsables de l'école, œuvre à trouver une solution durable pour résoudre certains problèmes de transport scolaire rencontrés en ce début septembre.

Erratum : Dans le dernier numéro, une faute de date s'est glissée sur le Traité de Corbeil de 1258. Merci à notre lecteur d'avoir relevé cette faute de frappe confondant le 3 et le 8.



Inciviltés



Travaux de désamiantage de la toiture

LA VIE DE LA MAIRIE

1 juillet : Bélesta. Fête des écoles.

Bugarach(11). Première fête du Parc Naturel Régional.

4 juillet : Saint Paul de Fenouillet. Réunion commission tourisme et pôle nautique sur l'Agly.

Réunion d'exploitation du comité touristique.

5 juillet : Latour de France. Conseil communautaire de la Communauté de Communes.

6 juillet : Caramany. Spectacle de fin d'année des enfants de l'école à la salle des fêtes.

7 juillet : Saint Paul de Fenouillet. Inauguration de la chaufferie bois.

14 juillet : Caramany. Fête Nationale. Défilé et dépôt d'une gerbe au monument au mort.

Sangria et boissons offertes par la Mairie, repas collectif partagé, et animation musicale place de la mairie.

21 juillet : Caramany. Visite du village proposée par la mairie animée par une guide conférencière.

24 juillet : Caramany. Chargement à la tractopelle d'un rocher offert par la municipalité au village de Vingrau pour son musée de minéraux à ciel ouvert.

25 juillet : Caramany. Salle des fêtes. Première réunion d'information/débat, proposée par le Département sur la future base nautique.

8 août : Caramany. Visite de contrôle par la SATESE de la station d'épuration.

16 au 18 août : Caramany. Réception en mairie d'une première partie des candidats postulants à la poste/médiathèque/gîtes.

21 août : Caramany. Réception par Monsieur le Maire, de Monsieur le Sénateur Jean Sol.

23 août : Caramany. Réception en mairie de la deuxième partie des candidats

Poste/Médiathèque/Gîtes.

30 août : Caramany. Signature du contrat d'embauche de Madame Sandrine Barillet pour la reprise du poste de Madame Christine Pastou dès le 5 septembre.

31 août : Mairie. Rendez-vous avec une animatrice jeunesse du foyer Léo Lagrange.

Maury. Réunion Syndicat Bassin Versant de l'Agly pour les problèmes d'approvisionnement en eau et de sécheresse.



Fête de PNR Construction d'un mur en pierres sèches



Entrée de la chaufferie

Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Ouvert du jeudi au dimanche toute l'année et

7 jours sur 7 en juillet et en août Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Vente de vin bio, local : L'Atelier vigneron Tel : 06 44 07 36 48

Vente de fleurs bio, locales et de saison : Jardin floral Tel : 06 76 47 99 04

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

La Fleur des Pois : Livraison à domicile tous les mercredis de 12H à 16H (06.75.04.16.94)

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Dominique et Renaud Pizza : Les mercredis de juillet et août à partir de 18h45 (07 49 25 48 48)

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Services Communauté de Communes

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92